Envoyé en préfecture le 18/05/2018
Reçu en préfecture le 18/05/2018
Affiché le
ID : 091-219102860-20180517-DEL_2018_0051-BF

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 17 Mai 2018.

L'An deux mille dix-huit, le jeudi 17 mai, à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au Centre Culturel Sidney BECHET, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 23
P. RIO - F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILIHI – Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM – L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents excusés représentés : 8
D. ATIG représenté par Y. LE BRIAND – A. QAROUACH représenté par Y. BOUKANTAR – Y. ITOUA représentée par F. OGBI – G. BAGAVANE représenté par C. TAWAB KEBAY – C. MABANZA représentée par M. AUBRY – T. DIAWARA représentée par S. LAATIRISS – L. HERGAUX représentée par P. RIO – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absent Excusé : 1
C. M' PIANA.

Absents : 3
S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2018 – 0051 : « Soutien du Conseil Municipal au Rapport remis à Monsieur le Président de la République par Jean-Louis BORLOO « Vivre ensemble Vivre en grand, Pour une réconciliation nationale »

Le 16 octobre 2017, en réponse à des coupes sombres dans le budget de la politique de la ville et suite à l'annonce du gouvernement de réduire le nombre de contrats aidés, des états généraux s'organisent à Grigny dans l'Essonne. Des maires de toutes tendances politiques confondues, des responsables associatifs, des conseils citoyens rassemblés au sein du collectif Territoires gagnants lancent l'appel de Grigny comportant plusieurs mesures concrètes pour un plan de solidarité nationale en faveur des quartiers prioritaires.

Le 13 novembre 2017, le Président de la République en déplacement à Tourcoing précise avoir « entendu l'appel de Grigny » et témoigne de sa volonté d'un « plan de bataille et d'une mobilisation nationale en faveur des quartiers populaires » appelant tous les signataires de

Envoyé en préfecture le 18/05/2018
Reçu en préfecture le 18/05/2018
Affiché le
ID : 091-219102860-20180517-DEL_2018_0051-BF

l'appel de Grigny à l'accompagner dans cette démarche. Il charge Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la ville et fondateur de la politique de rénovation urbaine de lui remettre un plan de mobilisation pour les banlieues.

Une démarche de co-construction d'un plan national associant élus locaux, responsables associatifs et représentants des différents ministères est impulsée. Dix groupes de travail interministériels ont été constitués pour apporter des réponses aux différentes fractures que rencontrent nos territoires. Dans le même temps, un tour de France des solutions concrètes a été organisé, au cours du premier trimestre, à Roubaix sur le thème de l'emploi, Mulhouse sur la formation professionnelle, Sevran sur l'insertion par le sport, afin de nourrir les propositions contenues dans le rapport finalisé par Jean-Louis BORLOO.

Le 6 avril, les associations représentant les villes, les agglomérations et les métropoles réunies à Dijon signent un pacte proposant plusieurs engagements dans le domaine du développement économique, de l'habitat, du renouvellement urbain ou encore des mobilités urbaines et sollicitent l'Etat pour un accompagnement.

Le 26 avril, à l'occasion de la 5eme édition des états généraux de la politique de la ville organisée par le collectif Territoires gagnants à Paris 19, le Rapport « vivre ensemble, vivre en grand, réconciliation nationale » est remis par Jean-Louis BORLOO au Premier ministre. Le Président de la République doit s'exprimer le 22 mai et donner des réponses.

Le diagnostic dressé par ce rapport déconstruit nombre d'idées reçues régulièrement véhiculées sur les banlieues et les quartiers populaires. Ainsi en est-il, notamment, de la question financière et de l'idée souvent répandue selon laquelle des milliards auraient été injectés dans ces quartiers sans résultats probants. Le rapport précise que dans « les QPV, les communes ont plus de besoins mais moins de ressources : elles disposent de 30% de capacité financière en moins, bien que leur taux d'imposition soit 2 fois plus élevé et que leurs besoins soient de 30% supérieurs ». Le rapport fournit ainsi toute une série d'indicateurs dans le domaine éducatif, culturel, sportif, social et dans l'accès aux services et équipements publics témoignant de situations d'inégalités persistantes.

Fruit des rencontres, d'échanges et de recensement de pratiques innovantes sur le terrain, depuis novembre, le rapport met en avant 19 programmes et le déploiement de mesures agissant aussi bien sur l'urbain que l'humain. Ces programmes portent sur des fondamentaux incontournables pour permettre de ramener la République et l'égalité dans les quartiers : investir dans la petite enfance, construire la cité éducative, gagner la bataille contre l'illettrisme, agir fermement pour la sécurité et la justice, donner les moyens d'action pour les communes, développer l'emploi et l'insertion, garantir à tous la protection de la santé, remettre les associations au cœur, etc. Le plan propose par ailleurs plusieurs dispositifs innovants comme la création d'une cour d'équité territoriale garante d'une égalité réelle entre les territoires.

Le rapport de Jean Louis BORLOO apporte un véritable écho aux réalités de la ville de Grigny, décrites récemment dans le rapport interministériel sur l'évaluation et l'orientation des politiques publiques mises en œuvre à Grigny en date de juillet 2016,

- Parce qu'il fait un constat sans concession des conséquences de la rupture d'égalité républicaine dont souffrent les habitants des quartiers populaires (QPV).

Envoyé en préfecture le 18/05/2018
Reçu en préfecture le 18/05/2018
Affiché le
ID : 091-219102860-20180517-DEL_2018_0051-BF

Pour Grigny, les services de l'Etat et la chambre régionale des comptes ont depuis longtemps identifié ces réalités, ainsi que l'insuffisance des ressources de la ville pour répondre à l'ampleur des besoins éducatifs et sociaux des habitants.

- Parce qu'il reconnaît que, loin d'être un poids pour la République, les quartiers prioritaires et leurs habitants, bouillonnent d'initiatives, recèlent les leviers de l'économie de demain, sont particulièrement innovants, en avance sur bien des points, notamment les solidarités humaines, l'audace et la créativité. Grigny avec ses habitants, ses associations, ses élus, ses acteurs locaux, sa communauté éducative, sportive et culturelle, en est une illustration concrête.

- Parce qu'il fait des propositions qui répondent aux enjeux et besoins de Grigny et aux objectifs de la feuille de route Grigny 2030.

Le Programme 14 du rapport « des moyens d'agir pour les communes » décrit précisément que « dans ces communes, les besoins sont supérieurs à ceux des communes moyennes alors que leurs moyens sont inférieurs, et demande qu'une véritable péréquation soit réalisée afin qu'elles puissent répondre aux besoins de leur population et pour qu'elles ne soient plus le ghetto qu'elles sont au sein de leur agglomération ». Grigny s'y reconnaît pleinement.

Plusieurs des mesures du Programme 14 sont comprises dans le projet de « pacte financier » dont le principe a été acté par la feuille de route Grigny 2030, signé par l'Etat, afin en particulier d'apurer le déficit structurel du budget de la ville, cumulé sur plusieurs années. Le Conseil Municipal a fait des propositions précises en ce sens le 12 avril dernier.

- Parce que ces propositions sont chiffrées et que sont précisés les moyens de les financer.

- Parce que nous soutenons la création d'une Cour d'Egalité Territoriale garante de la transparence dans l'allocation de l'argent public dans les territoires.

- Parce que nous partageons l'affirmation qui figure dans l'introduction du rapport « si les indicateurs sont dramatiques et scandaleux dans un pays riche comme le notre, l'effort public est à notre protée, entrainant une dynamique vertueuse ! ».

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

Vu l'appel de Grigny,

Vu le rapport de Jean-Louis BORLOO « Vivre ensemble Vivre en grand, pour une réconciliation nationale »,

Vu la Feuille de route Grigny 2030,

Vu son projet de Pacte Financier Grigny 2030,

Approuve le diagnostic posé par le rapport de Jean Louis BORLOO, et notamment que les quartiers populaires et leur jeunesse ne demandent pas l'assistance, mais simplement le droit à l'égalité républicaine afin de s'épanouir en fonction des efforts et des talents, et de participer à la croissance et donc au développement social et économique pour tous,

Envoyé en préfecture le 18/05/2018
Reçu en préfecture le 18/05/2018
Affiché le
ID : 091-219102860-20180517-DEL_2018_0051-BF

Partage pleinement la conviction qu'il y a suffisamment de ressources, de volonté et d'intelligence dans tous les milieux économiques, sociaux, associatifs et politiques pour prendre à bras le corps le défi de la transformation de la situation dramatique des villes et de leurs Quartiers en Politique de la Ville, en dynamique positive,

Soutient le plan d'action dit « Rapport BORLOO », et demande au Président de la République, un engagement au niveau exigé par l'enjeu d'une réconciliation nationale entre ces quartiers et le pays, et d'une réelle égalité républicaine attendue par les élus,

Demande en conséquence au Président de la République que soient mis en œuvre, de façon globale et durable, les 19 programmes d'action proposés, dont nombre d'entre eux ont fait la preuve de leur efficacité sur le terrain,

- Le Programme 8 revendiquant un plan national pour gagner la bataille contre l'illettrisme et l'illectronisme, et pour former aux savoirs de base, qui nécessite un investissement sans précédent,

- Le Programme 14 relatif aux moyens d'agir pour les communes et réitère dans ce cadre sa demande que soit signé sous les meilleurs délais le Pacte financier prévu à la feuille de route Grigny 2030, tel que voté sous la forme d'un projet reprenant toutes les pistes d'action travaillées avec les services de l'Etat, par le conseil municipal dans sa séance du 12 avril 2018,

- Le Programme 16 relatif aux associations, au cœur des quartiers, afin que soit reconnue à son véritable niveau, l'importance de l'engagement associatif, et que lui soient attribués de réels moyens de développement,

Insiste en particulier sur la bonne prise en compte des mesures suivantes, qui trouve un écho de pleine actualité pour la ville de Grigny,

- Le renforcement des moyens d'action de la justice dans les copropriétés dégradées, dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil notamment, en y ajoutant la nécessaire création d'une structure publique ou parapublique de gestion et de redressement dans les copropriétés dégradées classées en ORCOD-IN, pour pallier à la carence des syndics privés au regard de l'ampleur de la tâche à accomplir,

- Le déploiement d'un ambitieux plan d'accueil collectif de la petite enfance dans les territoires en QPV, soit 30 000 places supplémentaires, afin d'au moins couvrir 30% des besoins, en instituant un reste à charge par place à la commune d'au maximum 1 500 €/an,

- La compensation intégrale par l'Etat de l'ensemble des abattements de la taxe foncière sur les propriétés bâties en QPV, et la compensation des exonérations de TFPB pour les opérateurs dans les ORCOD-IN, dispositions que la Loi de Finances 2019 doit prendre en compte,

Reprend particulièrement à son compte la nécessité régulièrement mise en avant dans le rapport, de la mise en place d'indicateurs de suivi de l'évolution de la situation et des effets obtenus, tant sur le plan quantitatif que qualitatif et demande qu'à ce titre, soit associé à la

Envoyé en préfecture le 18/05/2018
Reçu en préfecture le 18/05/2018
Affiché le
ID : 091-219102860-20180517-DEL_2018_0051-BF

Cour d'Equité Territoriale, un Observatoire des QPV, partenarial, interdisciplinaire et durable, à l'expérimentation duquel la ville de Grigny se porte candidate, sans attendre,

Ajoute en complément au rapport de Jean Louis BORLOO, l'indispensable plan de lutte contre la précarité et la pauvreté à déployer urgemment dans les territoires dits prioritaires, sans lequel les conditions de vie d'un nombre grandissant d'habitants ne retrouveront pas un niveau minimum de dignité, l'accès aux soins restera difficile et l'espérance de vie en recul dans ces quartiers, la lutte contre les trafics sera inopérante durablement et les conditions de réussite des enfants resteront lourdement pénalisées en dépit des efforts accomplis sur le champ éducatif,

Ajoute également en complément au rapport de Jean Louis BORLOO, la nécessaire prise en compte par toutes les institutions, d'un objectif commun de mixité des populations résidant en Quartiers Prioritaires, comme enjeu essentiel de la réussite des 19 programmes,

Et en conséquence,

S'engage à exercer une vigilance toute particulière sur la bonne prise en compte par le Gouvernement des programmes du rapport BORLOO, dûment complétés, et leur déclinaison tant dans la loi de Finances 2019 que celles à venir, que dans l'ensemble des politiques publiques menées au niveau national.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,

MAIRIE DE GRIGNY (Essonne)

Philippe RIO

***Vote* : Pour : 29**
Contre : 2 (K. OUKBI – A. LAMOTHE).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 18 MAI 2018

Transmis au contrôle de légalité le : 18 MAI 2018

Envoyé en préfecture le 18/05/2018
Reçu en préfecture le 18/05/2018
Affiché le
ID : 091-219102860-20180517-DEL_2018_0051-BF